



# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

## Rapport annuel 2010-2011



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

Canada



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

# TABLE RONDE NATIONALE

344, rue Slater, bureau 200, Ottawa, Ontario, K1R 7Y3 Canada

# SUR L'ENVIRONNEMENT

Tél. : 613-992-7189 / Téléc. : 613-992-7385 / Courriel : [admin@nrtee-trnee.ca](mailto:admin@nrtee-trnee.ca)

# ET L'ÉCONOMIE

[WWW.TRNEE-NRTEE.CA](http://WWW.TRNEE-NRTEE.CA)

© Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2011

## LETRE DU PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE ET DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT

Juillet 2011

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2010-2011 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Le rapport de cette année expose les résultats des efforts et de la recherche continus de la TRNEE sur l'enjeu prioritaire du changement climatique et souligne la contribution de la TRNEE au développement durable du Canada.

Beaucoup a été fait en 2010-2011, en commençant par la publication en mai du premier rapport préparé dans le cadre du programme de recherche Prospérité climatique de la TRNEE. Le rapport *À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone* évalue la compétitivité du Canada dans une économie à faible émission de carbone par rapport aux autres pays du G8 dans les domaines tels les émissions et l'énergie, les compétences, l'investissement, l'innovation et la gouvernance.

Le deuxième rapport publié au cours de l'hiver, *Degrés de réchauffement : les enjeux de la hausse du climat pour le Canada*, présente une illustration unique des effets que pourraient avoir les changements climatiques au Canada au cours du XXI<sup>e</sup> siècle si la tendance du réchauffement de la planète se maintient, et résume les conséquences prévisibles des changements climatiques selon huit principales catégories d'effets.

En parallèle à nos travaux sur le changement climatique, la TRNEE a lancé une nouvelle initiative de collaboration avec la Société géographique royale du Canada afin de présenter le diagramme original « Degrés de réchauffement » dans les éditions d'octobre des revues *Canadian Geographic* et *Géographica*. Nous avons conçu de nombreuses ressources à l'appui de cette initiative, notamment des sites web interactifs et des plans de cours sur le changement climatique destinés à des centaines de milliers de jeunes étudiants canadiens.

*Voies parallèles : Choix de politiques climatiques pour le Canada et les États-Unis*, le troisième rapport de la série *Prospérité climatique*, a été publié cette année. Ce rapport propose de nouvelles analyses, de nouvelles idées et des conseils visant les effets de l'harmonisation des politiques climatiques du Canada avec celles des États-Unis, malgré l'incertitude qui règne aux États-Unis. La TRNEE recommande dans ce rapport d'étudier la possibilité d'une politique transitionnelle : une approche canadienne en matière de politique climatique qui ouvre la voie à une éventuelle harmonisation avec les États-Unis.

Au cours de 2010-2011, la TRNEE a poursuivi son travail sur son autre programme majeur de recherche sur les politiques, *La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*. Fondé sur des consultations exhaustives auprès de l'industrie et d'autres intervenants, un premier rapport, *Courant de changement*, a été publié en juin. Ce rapport décrit les principaux enjeux liés à l'eau pour ces secteurs et souligne des domaines devant faire l'objet de recommandations et de mesures.

En juillet, la TRNEE a également rempli ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto, en entreprenant un examen et une évaluation du Plan d'action de la LMOPK 2010 du gouvernement. Le rapport représente la quatrième réponse de la TRNEE.

En plus d'avoir contribué à nos publications, les membres et le personnel de la TRNEE ont participé à de multiples conférences et ont organisé plusieurs réunions conjointes avec des intervenants. En 2010-2011, la TRNEE s'est engagée plus que jamais dans des activités externes de ce type, soit en organisant ou en participant à plus de 60 séances avec intervenants ou allocutions au Canada et ailleurs.

Depuis 1988, la TRNEE s'est forgé une expertise qui nous permet de fournir une contribution unique et essentielle au développement durable du Canada. Nous espérons pouvoir continuer à vous offrir, à vous, au gouvernement du Canada et au Parlement des conseils stratégiques utiles, opportuns et pertinents tout au long de 2011 et de 2012.

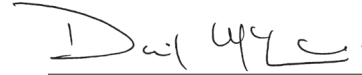
Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président intérimaire,

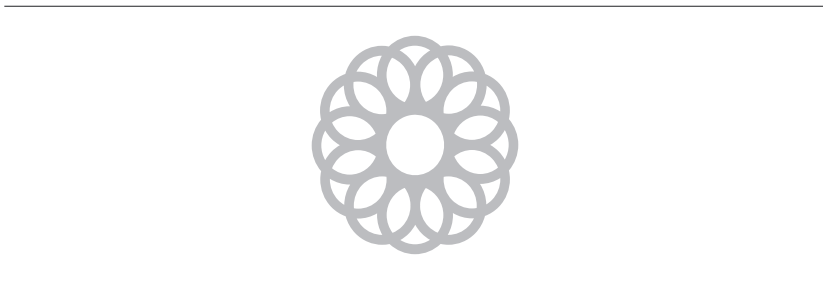


R.W. Slater, CM, Ph. D.

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin



## MEMBRES DE LA TRNEE

(du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011)

### Président de la TRNEE

Bob Page  
*Calgary (Alberta)*

David Bishop  
*Regina (Saskatchewan)*  
(À partir du 6 août 2010)

L'honorable  
Pauline Browes, P.C.  
*Toronto (Ontario)*

Elizabeth Brubaker  
*Toronto (Ontario)*  
(Jusqu'au 29 janvier 2011)

Angus Bruneau  
*St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)*  
(Jusqu'au 2 avril 2011)

Dianne Cunningham  
*London (Ontario)*

Anthony Dale  
*Toronto (Ontario)*  
(Jusqu'au 29 janvier 2011)

Francine Dorion  
*Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)*  
(Jusqu'au 4 juin 2010)

John Hachey  
*Lachine (Québec)*

Timothy Haig  
*Oakville (Ontario)*

Christopher Hilkené  
*Toronto (Ontario)*

Franklin Holtforster  
*Ottawa (Ontario)*

Robert Kulhawy  
*Calgary (Alberta)*  
(À partir du 22 avril 2010)

Donald MacKinnon  
*Toronto (Ontario)*

Ken McKinnon  
*Whitehorse (Yukon)*  
(Jusqu'au 2 avril 2010)

Bob Mills  
*Red Deer (Alberta)*

Mark Parent  
*Canning (Nouvelle-Écosse)*  
(À partir du 14 mai 2010)

Richard Prokopanko  
*Vancouver (Colombie-Britannique)*

Wishart Robson  
*Calgary (Alberta)*  
(Jusqu'au 27 juin 2010)

Robert Slater  
*Ottawa (Ontario)*

### Président et premier dirigeant de la TRNEE

David McLaughlin

## SECRETARIAT DE LA TRNEE (en date du 31 mars 2011)

*Président et premier dirigeant*  
David McLaughlin

*Adjointe exécutive au président et premier dirigeant*  
Hélène Botelho

*Directeur des politiques et de la recherche*  
René Drolet

*Conseillers principaux en politiques*  
Jill Baker  
John Cuddihy  
Jimena Eyzaguirre

*Conseillers en politiques*  
Dale Beugin  
Suzanne Loney  
Sandeep Pandher

*Associées à la recherche*  
Joëlle Boutin  
Liza Campbell  
Isabella Kavafian

*Gestionnaire des communications et des affaires publiques*  
Marie-Josée Lapointe

*Conseiller en communications*  
Tony Bégin

*Agent d'applications Internet*  
Edwin Smith

*Coordonnatrice des communications*  
Tania Tremblay

*Administrateur des communications*  
Richard Pilon

*Secrétaire générale et gestionnaire, services aux membres*  
Sara Melamed

*Directeur des services intégrés*  
Jim McLachlan

*Spécialiste de la gestion des dossiers et de l'informatique*  
Fosca Omara

*Chef de la TI et de la sécurité*  
Kevin Trudeau

*Gestionnaire des finances et des contrats*  
Duane Wilson

*Agents aux finances*  
Claude Simard

*Adjointes aux finances*  
Linda Charbonneau  
Bonnie Klein

*Administratrice des achats et des contrats*  
Denise Johnston

*Gestionnaire, Ressources humaines et Services administratifs*  
Hélène Sutton

*Coordonnatrice de bureau et des installations*  
Kim Laforge

*Adjointes administratives*  
Denise Edwards  
Nadra Meigag

## TABLE RONDE NATIONALE : QUI NOUS SOMMES

Découlant du fameux rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE ou Table ronde) est devenue un modèle lorsqu'il s'agit de réunir des intérêts variés et en concurrence les uns avec les autres pour créer des idées consensuelles et apporter des suggestions viables en matière de développement durable. La TRNEE vise à assurer la durabilité de la prospérité du Canada sans emprunter des ressources des générations futures ni compromettre leur capacité à vivre de façon sécuritaire.

La TRNEE est dans une position particulière, à savoir qu'elle est une agence consultative en matière de politique qui conseille le gouvernement fédéral en matière de solutions de développement durable. Nous sensibilisons la population et le gouvernement du Canada aux défis que pose le développement durable. Nous sommes en faveur du changement positif. Nous cherchons à faire la promotion de solutions de politiques crédibles et impartiales qui favorisent tous les Canadiens.

Nous nous acquittons de cette mission en produisant des rapports approfondis et étayés sur les enjeux prioritaires et en offrant des conseils aux gouvernements sur la meilleure façon de concilier et d'intégrer les défis souvent opposés de la prospérité économique et de la conservation de l'environnement.

La TRNEE regroupe des citoyens de grande réputation affichant un leadership de premier plan en développement durable qui travaillent dans les entreprises, les universités, qui sont des environnementalistes, des spécialistes de la main d'oeuvre, des politiques publiques et de la vie communautaire, de partout au Canada. Nos membres sont nommés par le gouvernement fédéral pour un mandat de trois ans. Ils se réunissent en table ronde, qui offre une tribune pour la discussion et qui encourage des échanges libres d'idées menant à un consensus.

Nous consultons également des organismes possédant de l'expertise, des industries et des individus pour nous aider à réaliser nos travaux au nom des Canadiens.

La *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* souligne la nature indépendante de la Table ronde et de ses travaux. La TRNEE fait rapport, pour le moment, au gouvernement du Canada et au Parlement, par la voix du ministre de l'Environnement. La TRNEE tient un secrétariat, qui commande et analyse les recherches demandées par ses membres dans le cadre de leurs travaux.

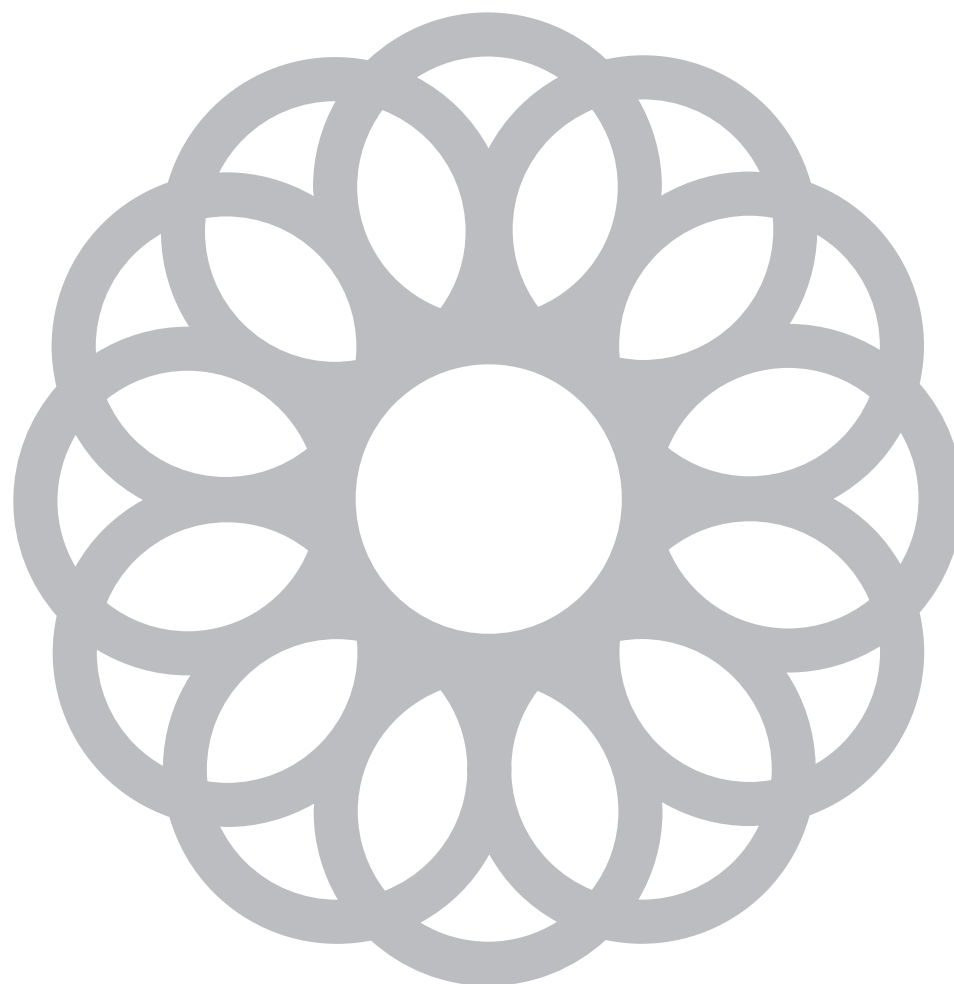


## TABLE DES MATIÈRES

1.0 / L'ANNÉE EN BREF .....	11
2.0 / PERSPECTIVES D'AVENIR.....	23
3.0 / ÉTATS FINANCIERS ET NOTES COMPLÉMENTAIRES .....	29

1.0

/ L'ANNÉE EN BREF



## L'ANNÉE EN BREF

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer que ses activités servent directement les intérêts nationaux du Canada. Afin de fournir aux gouvernements des recommandations et des conseils pertinents en matière de politiques, la TRNEE fait appel à ses deux atouts principaux : la grande qualité de sa recherche et son pouvoir unique en matière de conciliation.

Grâce à ses activités de recherche et de conciliation, la TRNEE incite les politiques publiques à être novatrices et efficaces en matière de durabilité. Elle offre aux gouvernements des conseils impartiaux sur la façon de mieux gérer les enjeux économiques et environnementaux, et de mieux saisir les occasions qui se présentent à eux pour créer une économie durable du XXI<sup>e</sup> siècle qui soit profitable au peuple canadien.

## PROGRAMMES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE RECHERCHE

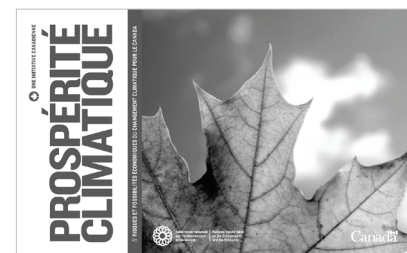
Dans le cadre de ses initiatives stratégiques pour l'exercice financier 2010-2011, la TRNEE a centré son attention sur plusieurs grandes questions et sujets de recherche, comme :

- les risques et les possibilités économiques que présente le changement climatique;
- la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada;
- le dialogue sur les sables bitumineux;
- le partenariat avec la Société géographique royale du Canada;
- l'examen de la mise en œuvre du protocole de Kyoto par le gouvernement du Canada.

### ***Prospérité climatique – Risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada***

En s'appuyant sur ses précédents travaux sur le changement climatique, la TRNEE a lancé son programme *Prospérité climatique* en 2009-2010, qui met l'accent sur les risques et les possibilités économiques associés au changement climatique pour le Canada.

*Prospérité climatique* est un projet d'orientation politique réparti sur deux ans qui met l'accent sur les deux principaux domaines de recherche suivants :



*Prospérité climatique: risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada* diffusé en avril 2010.

- 1) les conséquences économiques du changement climatique au Canada : comment s'y adapter et combien cela coûtera-t-il;
- 2) les conséquences économiques pour le Canada d'une transition vers une « économie faible en carbone », l'incidence que cette économie aura sur notre capacité concurrentielle future et les stratégies que nous devons adopter pour réussir pareille transition.

Les travaux se poursuivent dans ces deux domaines. La TRNEE a lancé un ambitieux programme de recherche dans le cadre duquel elle met en avant de nouveaux outils de modélisation et d'analyse économique et elle mène d'importantes consultations auprès des principaux intervenants et experts du milieu de l'environnement et de l'industrie.

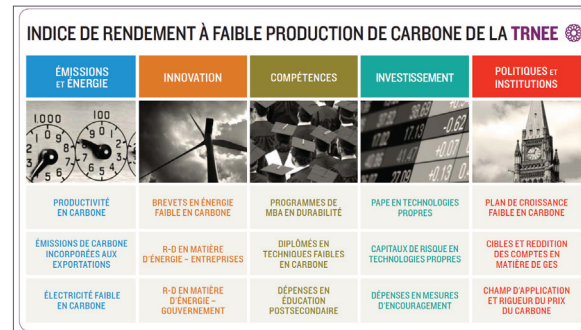
En 2010-2011, la TRNEE a publié les trois premiers rapports de son initiative *Prospérité climatique* :



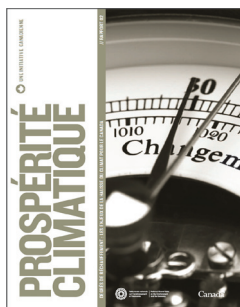
**Rapport 01** (publié le 20 mai 2010)  
**À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone**

La connaissance de notre situation actuelle est essentielle pour déterminer les points sur lesquels nous devons nous concentrer si nous

voulons que le Canada soit compétitif et gagnant dans ce nouveau monde faible en carbone. C'est l'objectif du premier rapport intitulé *À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone*, publié en mai 2010. Ce rapport évalue la compétitivité du Canada en matière de faible production de carbone par rapport aux autres pays du G8 dans des secteurs tels que les émissions et l'énergie, les compétences, l'investissement, l'innovation et la gouvernance.



*L'Indice de rendement à faible production de carbone de la TRNEE permet de mesurer et de comparer nos progrès ainsi que notre capacité à demeurer concurrentiels dans une économie à faible émission de carbone.*



**Rapport 02** (publié le 16 décembre 2010)  
**Degrés de réchauffement : les enjeux de la hausse du climat pour le Canada**

Le changement climatique aura des effets différents selon les régions du Canada. Comprendre les conséquences possibles et planifier à long terme pourraient nous aider à nous adapter et à prospérer au cours des décennies de changements climatiques à venir. Le deuxième rapport,

*Degrés de réchauffement : les enjeux de la hausse du climat pour le Canada,*

contient une illustration unique des effets que pourrait avoir le changement climatique au Canada pendant le XXI<sup>e</sup> siècle si les tendances de réchauffement de la planète se maintiennent. Ce diagramme met l'accent sur 60 effets potentiels des changements climatiques, en fonction d'une fourchette de réchauffement allant de l'augmentation actuelle de 0,78 °C de la température mondiale, par rapport aux niveaux préindustriels, à 5 °C pendant le siècle en cours. Ce rapport explique les conséquences prévisibles des changements climatiques selon huit principales catégories d'effets touchant les écosystèmes et les ressources hydriques ainsi que la santé humaine et bien d'autres éléments. Il apporte des précisions sur ce que nous pouvons et devons faire afin de nous adapter et de veiller à ce que les Canadiens, les collectivités et notre économie résistent au changement climatique.

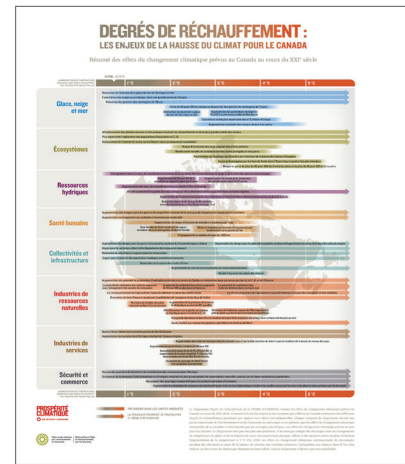


**Rapport 03** (publié le 25 janvier 2011)  
**Voies parallèles : Choix de politiques climatiques pour le Canada et les États-Unis**

*Voies parallèles : Choix de politiques climatiques pour le Canada et les États-Unis*, le troisième rapport de la série *Prospérité climatique*, a été publié cette année. Ce rapport comporte une analyse, une introspection et des conseils nouveaux visant les effets de l'harmonisation des politiques climatiques du Canada avec celles des États-Unis. Il fait ressortir la différence entre l'harmonisation des cibles liées au carbone et l'harmonisation des prix liés au carbone; chacune ayant des incidences différentes et plus ou moins grandes sur l'environnement et l'économie du Canada. Il précise également de quelle façon nous pouvons aller de l'avant malgré les retards et l'incertitude liés à l'orientation des politiques climatiques des États-Unis. Dans ce rapport, la TRNEE recommande d'étudier la possibilité d'une politique transitionnelle : une approche canadienne en matière de politique climatique qui ouvre la voie à une éventuelle harmonisation avec les États-Unis.

En 2010-2011, la TRNEE s'est affairée à préparer trois autres rapports de la série *Prospérité climatique*. Un rapport sur les conséquences économiques du changement climatique au Canada sera publié à l'automne 2011. Ce rapport présentera, pour la première fois, les coûts économiques estimatifs à l'échelle nationale des effets du changement climatique au Canada, ainsi qu'un examen approfondi de trois secteurs clés : les zones côtières, la santé humaine et les forêts, ainsi que le rapport avantages-coûts des mesures d'adaptation.

Nous avons également amorcé la rédaction d'un rapport consultatif qui favorisera les entreprises canadiennes à se préparer et agir davantage pour s'adapter au changement climatique. La TRNEE a entrepris les recherches initiales cette année et collaborera davantage avec des entreprises au cours de l'exercice financier 2011-2012.



*Le diagramme « Degrés de réchauffement » résume un corpus de publications scientifiques sur les effets possibles du changement climatique au Canada à la suite de l'augmentation des températures moyennes mondiales prévue au cours du 21<sup>e</sup> siècle.*

La TRNEE a également entrepris une initiative globale visant à concevoir un plan de croissance faible en carbone pour le Canada. Dans son rapport, elle analysera la possibilité de faibles émissions de carbone pour le Canada et explorera les orientations et les mesures politiques nécessaires pour assurer la résilience du Canada à l'égard de l'inévitable transition mondiale vers une économie faible en carbone. Elle mettra aussi l'accent sur des domaines tels l'énergie, l'innovation, les compétences, l'investissement et la gouvernance. En 2010-2011, la TRNEE a principalement consacré ses efforts à la recherche préliminaire et à l'engagement initial des organismes partenaires régionaux qui travailleront avec elle à s'assurer que le rapport tire profit des forces et des connaissances régionales pour émettre des recommandations réellement pertinentes à l'échelle nationale.

Des exemplaires des rapports publiés, ainsi que de l'information complémentaire sur le programme *Prospérité climatique* se trouvent sur le site [www.prosperteclimatique.ca](http://www.prosperteclimatique.ca)

### ***La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada***

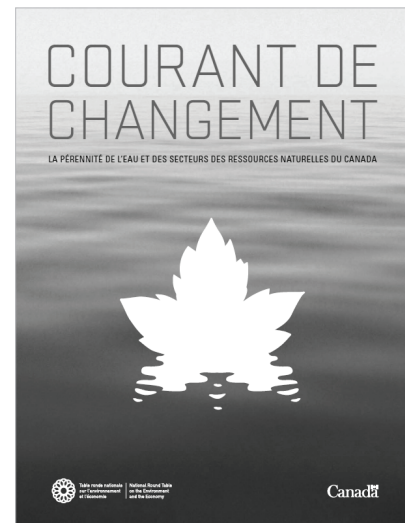
Le programme de la TRNEE sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada a été conçu pour examiner la relation entre les secteurs de l'énergie, des mines, de la forêt et de l'agriculture, et la pérennité de l'eau. Il évalue les politiques, approches et mécanismes qui permettront aux gouvernements, à l'industrie et aux autorités de gestion de l'eau de mieux gérer l'eau de façon à favoriser tant la santé des écosystèmes que la viabilité économique des secteurs des ressources naturelles.

Fondé sur des consultations exhaustives auprès de l'industrie et d'autres intervenants, un premier rapport, *Courant de changement : La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*, a été publié le 17 juin 2010, dans le cadre du premier Sommet canadien de l'eau tenu à Mississauga, en Ontario. Ce rapport décrit les enjeux clés liés à l'eau pour ces secteurs et souligne des domaines susceptibles de bénéficier de recommandations et de mesures.

En 2010-2011, la TRNEE a examiné de plus près ces enjeux clés et publiera un deuxième rapport à l'automne 2011. Ce rapport mettra l'accent sur les recommandations stratégiques visant à améliorer la gouvernance et la gestion de l'eau au Canada et à favoriser l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles.

La TRNEE a examiné plus particulièrement les éléments suivants :

- Les prévisions de la demande en eau des secteurs des ressources naturelles;
- Les instruments de politique pour la gestion de l'eau, y compris le coût;



*Courant de changement : La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada* diffusé en juin 2010.

- La comptabilisation et l'information sur l'utilisation de l'eau;
- Les structures et processus de gouvernance, y compris la gouvernance collaborative.

Un sous-comité de membres de la TRNEE a offert un encadrement stratégique pour le programme et a joué un rôle de premier plan au cours de l'année 2010-2011. Ce groupe s'est adjoint un comité consultatif d'experts, formé d'experts canadiens de l'eau de premier plan, et un comité consultatif technique réunissant des représentants des secteurs des ressources naturelles. La recherche de la TRNEE s'est également enrichie de nombreuses discussions avec des organisations clés de l'industrie et d'une série d'ateliers sur les bassins hydrographiques en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et en Nouvelle-Écosse ainsi que d'une troisième série de consultations régionales.

Vous trouverez de l'information sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada à : <http://www.trnee-nrtee.ca/fra/publications/courant-changement/rapport-eau-fra.php>.

### **Les sables bitumineux – du débat au dialogue**

À la fin de l'été 2010, la TRNEE et le Forum des politiques publiques (FPP) ont tenu une réunion inédite à Fernie, en Colombie-Britannique. Les porte-paroles de tous les différents acteurs du débat sur les sables bitumineux se sont rencontrés pour échanger leurs opinions sur la création de conditions favorables à un dialogue positif sur le développement durable de l'industrie. La réunion avait pour principal objectif d'envisager la possibilité et les modalités d'un éventuel dialogue constructif entre toutes les parties.

La réunion de Fernie a donné lieu à la publication du rapport intitulé *Les sables bitumineux – du débat au dialogue* en novembre 2010. Dans ce rapport, la TRNEE et le FPP recommandent à l'industrie, au gouvernement, aux ONGE et aux collectivités des Premières Nations de commencer dès maintenant à faire avancer le dialogue sur le rendement des sables bitumineux. En reconnaissant les multiples facettes de la question des sables bitumineux et leurs incidences à différents niveaux, on a constaté que le « dialogue



» consistait en réalité en trois questions distinctes, mais liées : le rendement des sables bitumineux, la stratégie du Canada en matière d'énergie propre et le rôle qu'y jouent les sables bitumineux et, finalement, la politique climatique du Canada. Il existe entre ces trois questions des liens stratégiques clairs et, par conséquent, le calendrier fixé et les progrès accomplis pour chacune d'elles pourraient avoir des incidences sur les deux autres.



*Du débat au dialogue : une nouvelle façon d'aborder les sables bitumineux au Canada diffusé en novembre 2010.*

Dans leur rapport, la TRNEE et le FPP soulignent la nécessité que ces questions prennent la forme de dialogues : en fait, ces dialogues sont nécessaires si le Canada souhaite mieux se positionner sur l'échiquier mondial concernant les changements climatiques et axer son avenir sur l'énergie propre. Si le Canada s'engage dans cette voie, les dialogues contribueront au progrès du dossier sur le rendement des sables bitumineux. Cette démarche permettrait des interventions immédiates sur le terrain et favoriserait la confiance des différents acteurs et la création de circonstances favorables.

On trouvera des exemplaires du rapport à : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2011/trnee-nrtee/En134-53-2010-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/trnee-nrtee/En134-53-2010-fra.pdf).



*Géographica - Octobre 2010*

### Collaboration entre la TRNEE et la Société géographique royale du Canada (SGRC)

En octobre 2010, la TRNEE nationale sur l'environnement et l'économie a lancé une nouvelle initiative de collaboration avec la Société géographique royale du Canada en vue de sensibiliser le public aux répercussions physiques du changement climatique au Canada.

L'élément principal de cette initiative était une affiche-diagramme nationale intitulée *Degrés de réchauffement*, incluse dans les éditions d'octobre des revues Canadian Geographic et Géographica. Le diagramme illustre les répercussions physiques probables du changement climatique sur notre pays selon les niveaux actuels de réchauffement et jusqu'à plus de 5 °C.

On peut voir du même coup, et pour la première fois, comment le Canada et ses habitants pourraient être touchés par l'augmentation des températures et les changements dans les précipitations, ainsi que les impacts possibles sur les écosystèmes, la santé humaine et les ressources hydriques, entre autres.

Le site Web présente des vidéos et des photos des événements officiels, y compris des commentaires vidéo de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, l'honorable Jim Prentice, Ministre de l'environnement, et du Dr Robert Thirsk, astronaute.

La TRNEE et la SGRC ont également amorcé des discussions sur la signification des changements climatiques pour le Canada et sur les façons de s'y adapter. Nous avons tenu six débats d'experts nationaux et régionaux en octobre 2010, à Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Vancouver et Saskatoon, en vue de solliciter l'apport des Canadiens sur cet important sujet.



Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada et président fondateur de la TRNEE, a prononcé une allocution lors d'une réception au Musée canadien de la nature, le mardi 5 octobre 2010. L'événement a souligné un nouveau projet sur les conséquences des changements climatiques au Canada, projet conjoint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et de la Société géographique royale du Canada.



*"Il nous faut tous penser et agir comme des astronautes pour maintenir un système planétaire de fonctions vitales qui nous gardera en vie, et qui fonctionnera pour les générations qui nous suivent.*

*C'est pourquoi des initiatives comme Prospérité climatique sont si importantes : elles nous éclairent sur la question complexe du changement climatique et nous encouragent à être proactifs à propos de l'avenir."*

- L'astronaute canadien, Robert Thirsk



De plus, la TRNEE a collaboré avec le Conseil canadien de l'enseignement de la géographie de la Société géographique royale du Canada en vue d'élaborer 13 plans de cours – un pour chaque province et territoire – qui sont enseignés à des centaines de milliers de jeunes Canadiens dans plus de 12 000 écoles. L'Atlas canadien en ligne (ACEL) de la SGRC a également consacré un module sur le programme *Prospérité climatique* de la TRNEE comportant des vidéos, des cartes interactives et des diagrammes.

À l'appui de cette initiative, la TRNEE nationale a conçu un nouveau site Web où les visiteurs peuvent en apprendre davantage sur la façon dont le Canada pourra prospérer en dépit des changements climatiques à l'échelle planétaire. Pour en savoir davantage au sujet du programme *Prospérité climatique* de la TRNEE, consultez le [www.prosperteclimatique.ca](http://www.prosperteclimatique.ca).

### **Loi de mise en œuvre du protocole de Kyoto**

La *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK) a été adoptée par le Parlement en juin 2007. Elle demande au Canada de respecter ses engagements internationaux en vertu du Protocole de Kyoto en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2012.

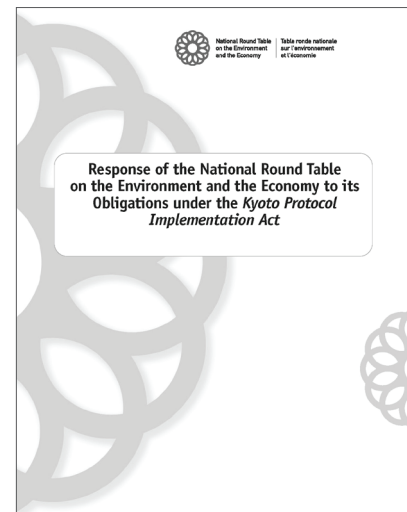
Chaque année, le gouvernement canadien a l'obligation d'établir un plan sur les changements climatiques décrivant les mesures et les politiques adoptées afin d'assurer le respect de ses obligations en vertu du protocole de Kyoto. Ce plan donne également les prévisions des réductions d'émissions découlant des mesures et des politiques du gouvernement.

Le paragraphe 10(1) de la loi C-288 exige que la TRNEE

- a) *entreprenne des recherches, recueille de l'information et effectue des analyses sur le plan ou l'énoncé dans le contexte du développement durable;*
- b) *informe le ministre sur les questions qui relèvent de sa compétence, notamment les suivantes :*
  - i) *La possibilité que chaque mesure ou règlement proposé atteigne les réductions d'émissions prévues dans le plan ou l'énoncé;*
  - ii) *La possibilité que les mesures ou règlements proposés permettent au Canada de respecter ses obligations en vertu de l'article 3, paragraphe 1, du Protocole de Kyoto*
  - iii) *Toute autre question que la TRNEE juge pertinente.*

La TRNEE a entrepris l'analyse nécessaire pour se conformer à ses obligations en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*, et ses constatations sont présentées dans notre quatrième réponse écrite remise au ministre de l'Environnement en juillet 2010.

Dans son rapport de 2010 au ministre, la TRNEE a applaudi l'amélioration continue des prévisions et de la méthodologie ainsi que la transparence accrue du gouvernement dans le Plan 2010. La modélisation intégrée décrite dans le Plan 2010 utilise une définition uniforme des réductions d'émissions et tient compte des politiques provinciales avec plus de transparence en les



*Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto diffusé en juillet 2010.*

incluant dans le scénario de référence. Ces changements portent la TRNEE à conclure que la modélisation intégrée utilisée dans le Plan donne une estimation fiable des réductions d'émissions probables pendant la période visée par la LMOPK.

Dans la foulée de ce cycle d'amélioration, la TRNEE a formulé les recommandations suivantes :

- que les réductions d'émissions projetées pour chaque programme ou mesure dans le Plan soient uniformément estimées comme si elles représentaient la différence entre les émissions de GES prévues dans l'inventaire pour un scénario de référence excluant la mesure en place et un scénario de politique comprenant la mesure en place.
- que des hypothèses homogènes soient utilisées pour définir le scénario de référence pour toutes les estimations.
- que le gouvernement mette à la disposition du public les données et les hypothèses sous-jacentes d'un scénario de référence et d'un scénario de politique uniformes. Ces prévisions devraient être régulièrement mises à jour et inclure des renseignements tels que les émissions projetées par secteur.
- que le processus public et transparent utilisé par le gouvernement pour évaluer les politiques climatiques soit étendu au-delà du contexte de la LMOPK et se centre sur le progrès du gouvernement dans l'atteinte de ses cibles de réduction d'émissions pour 2020 selon un ensemble de jalons liés aux émissions réelles. Cette recommandation s'inscrit dans la logique de la recommandation selon laquelle les réductions d'émissions constituent un objectif stratégique à long terme et que les mesures stratégiques doivent être jugées selon leur capacité à atteindre les niveaux d'émissions visés.
- que le gouvernement fédéral continue de coopérer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour déterminer comment le financement du Fonds en fiducie est investi et que les provinces et les territoires fournissent les précisions nécessaires, afin que la manière dont ces investissements et les politiques provinciales contribuent aux objectifs nationaux de réduction des émissions du Canada soit mieux déterminée. to Canada's national emissions reductions objectives.

Des copies des rapports de la TRNEE visant la LMOPK sont disponibles à l'adresse <http://www.nrtee-trnee.com/fra/enjeux/programmes/lmopk/lmopk.php>.

## RÔLE DE CONVOCATION DE LA TRNEE

La crédibilité et le rôle indépendant de la TRNEE font d'elle un point de rassemblement naturel et efficace pour tout ce qui touche le développement durable. En 2009-2010, la TRNEE s'est servie de cette capacité de convocation de façon régulière, pour engendrer des discussions animées et productives sur un grand éventail de sujets d'intérêt touchant tous les secteurs et les régions du Canada. Le personnel et les membres de la TRNEE sont régulièrement sollicités pour faire des présentations à différents fonctionnaires du gouvernement, à des groupes industriels et à d'autres intervenants, et pour les rencontrer. La TRNEE fait usage de son pouvoir de convocation par le biais de séances de consultation, de relations externes au sujet de documents publiés et d'un certain nombre d'autres activités qui incluent un rôle d'intervention ou de facilitation.

Nous avons publié plusieurs rapports sur notre travail en 2010-2011. Nous avons également tenu plusieurs séances de consultation partout au pays sur diverses questions. Ces consultations avaient pour but de s'assurer de l'engagement de nos intervenants dans différentes phases de nos initiatives (définition de la portée des programmes, partage d'information, révision des résultats et discussion des recommandations).

En 2010-2011, la TRNEE a été engagée plus que jamais dans de telles activités externes, soit en étant l'hôte ou en participant à plus de 60 séances avec intervenants ou allocutions au Canada et ailleurs. La plupart de ces activités étaient organisées dans le cadre des principaux programmes de recherche de la TRNEE. À quelques occasions, la TRNEE a convoqué des intervenants pour participer à des tables rondes sur d'autres sujets connexes. À la fin février et au début mars, la TRNEE a collaboré avec le Water Policy and Governance Group en vue d'élaborer une série d'ateliers visant à explorer le paysage changeant de la gouvernance de l'eau au Canada dans l'optique des conséquences d'un tel phénomène pour les industries des secteurs des ressources naturelles.

Au cours de la même période, la TRNEE nationale a également été l'hôte de séances de discussion d'une demi-journée partout au pays qui réunissaient des leaders dont la réflexion éclairée a permis d'examiner le rapport *Voies parallèles* de la TRNEE et d'en discuter les conclusions ainsi que les incidences sur les politiques climatiques du Canada. Les idées et les conseils qui en ont découlé ont été résumés dans un rapport de synthèse soumis au ministre de l'Environnement en juin 2011.

En avril 2010, la TRNEE, de concert avec d'autres groupes de réflexion canadiens, a réuni un groupe unique de personnes à Banff dans le but d'évaluer le besoin d'une stratégie énergétique au Canada et, dans l'affirmative, de déterminer sa nature. Des représentants des plus importantes entreprises canadiennes des différentes formes d'énergie, des membres de l'Institut



*Dialogue sur les politiques climatiques canado-américaines, Montréal, le 1er mars 2011*



*Atelier sur la gouvernance de l'eau, Sydney, Nouvelle-Écosse, le 2 mars 2011*

canadien des politiques énergétiques, de l'Energy Framework Initiative, du Conseil canadien des chefs d'entreprise et de la Chambre de commerce canadienne ont pris part à ce colloque.

La TRNEE s'est également rendue à Calgary, London (ON) et Halifax à la fin mai et au début juin, dans le cadre de l'initiative nationale qui explore le dossier de l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles, soient l'énergie, l'agriculture, les forêts et les mines. Ces réunions avaient pour but de recueillir des commentaires au sujet des constatations et conclusions découlant de la recherche de la TRNEE, afin d'étayer les recommandations qu'elle présentera dans son prochain rapport à l'automne.

En juin 2010, la TRNEE a collaboré avec le Conseil canadien des normes (CCN) pour organiser un atelier d'une journée réunissant des représentants des gouvernements fédéral et territoriaux, ainsi que certains représentants de l'industrie des normes. La séance visait principalement à déterminer la demande et les avenues prometteuses qui permettront au CCN de mettre en œuvre la recommandation du rapport Franc Nord de la TRNEE, soit de diriger les efforts visant à assurer l'intégration des risques climatiques dans les codes, normes et instruments connexes.

Des renseignements supplémentaires au sujet du rôle de convocation de la TRNEE, des photos des réunions, ainsi que la liste des participants peuvent être consultés sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante: <http://www.nrtee-trnee.com/fra/media/evenements/evenements.php>



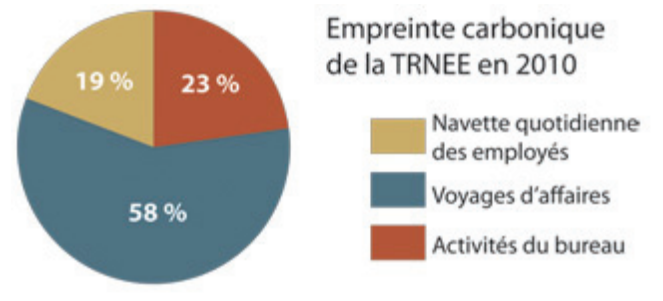
Atelier sur l'information relative à l'utilisation de l'eau  
Ottawa (Ontario) - le 5 mai 2011

## INITIATIVES DE LA GESTION ORGANISATIONNELLE

### Écologisation de la TRNEE

Le Secrétariat a terminé sa troisième évaluation de l'empreinte carbone de la TRNEE dans le cadre de son initiative Penser vert; agir vert. Le Secrétariat a instauré un processus visant à prendre un inventaire annuel des émissions de GES découlant de ses activités, en calculant son empreinte carbone selon les normes et méthodes reconnues, et en publiant les résultats sur son site Web.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 (inclusivement), l'empreinte carbone de la TRNEE était de 159 t métriques de CO<sub>2</sub>e (équivalent CO<sub>2</sub>), ce qui représente une réduction des émissions par rapport au niveau de 2009.



*La TRNEE s'est engagée à agir de façon respectueuse de l'environnement en réduisant son empreinte carbone et en rendant son fonctionnement plus écologique.*

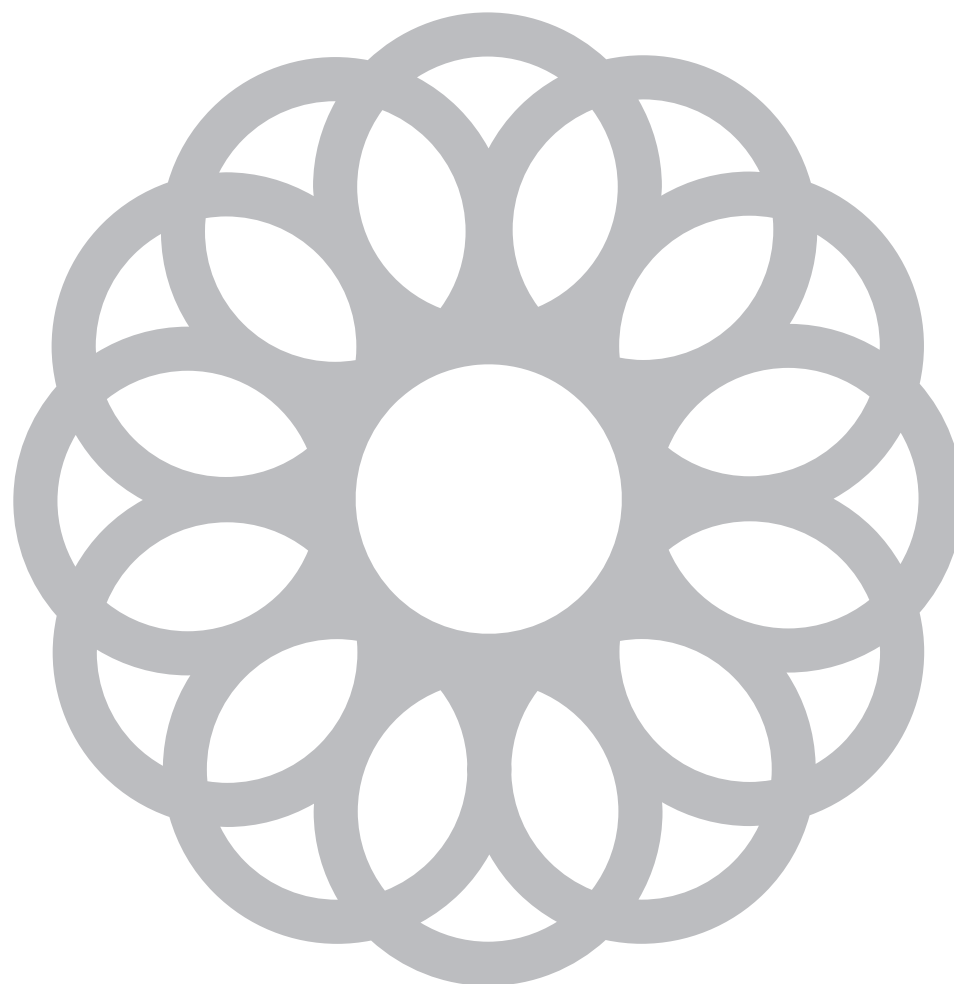
## Sommaire de l'inventaire des GES de la TRNEE 2008 à 2010

Activité	2008		2009		2010	
	Empreinte carbone (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	% du Total	Empreinte carbone (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	% du Total	Empreinte carbone (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	% du Total
Activités de bureau	46	18%	46	26%	37	23%
Voyages d'affaires	187	75%	111	63%	91	58%
Navette quotidienne des employés	18	7%	18	11%	31	19%
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>100%</b>	<b>175</b>	<b>100%</b>	<b>159</b>	<b>100%</b>

Vous trouverez de l'information complémentaire au sujet de cette initiative sur le site Web de la TRNEE à l'adresse <http://www.nrtee-trnee.com/fra/a-notre-sujet/ecologisation-trnee/ecologisation-trnee-fra.php>.

2.0

/ PERSPECTIVES D'AVENIR



## PERSPECTIVES D'AVENIR

### PRINCIPAUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ACTUELS

#### ***La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada***

Le programme sur La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada, qui avait un ambitieux programme de recherche pour l'exercice financier 2010-2011, à publier son premier rapport intitulé *Courant de changement* en juin. Un deuxième rapport, qui sera publié à l'automne 2011, présentera des options, solutions et recommandations visant à améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau au Canada. Ce rapport examinera les prévisions d'utilisation de l'eau par les secteurs des ressources naturelles, l'incidence prévue du prix de l'eau sur son utilisation, les instruments de politique sur l'eau, les données d'utilisation de l'eau et la gouvernance collaborative.

#### ***Prospérité climatique – Risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada***

Le changement climatique et la réponse du Canada ont d'importantes répercussions économiques sur l'avenir de notre pays. S'assurer que le Canada est bien préparé afin de s'adapter et de prospérer dans une économie mondiale de plus en plus aux prises avec le carbone est au centre de cette importante initiative de recherche de la TRNEE qui a été lancée en 2009-2010 et qui sera au sommet des priorités au cours de la prochaine année.

En 2011-2012, la TRNEE publiera deux rapports de sa série *Prospérité climatique*.

Le premier rapport examinera le coût économique des effets du changement climatique pour le Canada et présentera un examen approfondi de trois secteurs d'impact clés : les zones côtières, la santé humaine et les forêts. Des stratégies d'adaptation pour chacune de ces régions seront évaluées afin de déterminer le rapport coût-avantages de l'adaptation au changement climatique.

Dans le même esprit que les trois premiers rapports *Prospérité climatique*, la TRNEE peaufinera également un vaste éventail d'orientations et de mesures politiques pour aider le Canada à tirer profit de son potentiel d'adaptation au changement climatique, en mettant l'accent sur le secteur privé. Ce travail mènera à la publication d'un rapport d'orientation politique lors du dernier trimestre de 2011-2012.

On poursuivra également les travaux visant à définir la transition du Canada vers une économie faible en carbone, y compris l'élaboration d'un plan de croissance faible en carbone pour le Canada. La plupart des activités de recherche et des rencontres auront lieu en 2011-2012. Le rapport devrait être publié au cours du prochain exercice financier.

### **Renvois ministériels**

En mars 2011, l'honorable Peter Kent, ministre de l'Environnement, a demandé à la TRNEE de fournir au gouvernement du Canada des conseils à l'appui de son programme environnemental. Plus précisément, les conseils demandés visaient deux grands secteurs, soit les politiques et les plans des provinces et territoires concernant le changement climatique et les approches éventuelles axées sur le cycle de vie afin de favoriser la durabilité de l'environnement. La TRNEE répondra aux demandes du ministre de l'Environnement en 2011-2012. L'échéance fixée pour la présentation de conseils est mars 2012.

À l'égard de la première demande, la TRNEE entamera des discussions avec les provinces et territoires afin de mieux comprendre leurs politiques et programmes climatiques actuels et prévus. La TRNEE tentera alors d'analyser les plans envisagés, d'évaluer leur potentiel de réduction des émissions afin d'atteindre les cibles du gouvernement du Canada pour 2020 et de fournir des conseils au ministre quant aux façons dont ces mesures provinciales et territoriales pourraient compléter les efforts fédéraux visant à réduire les émissions.

Pour ce qui est de la deuxième demande, la TRNEE entreprendra des recherches et discutera avec des intervenants au sujet des approches de développement durable axées sur le cycle de vie. La TRNEE fournira au ministre des conseils sur la façon dont une approche axée sur le cycle de vie peut appuyer le programme environnemental du gouvernement. En particulier, la TRNEE déterminera de quelle façon le gouvernement peut appuyer les efforts du secteur privé dans ce domaine et de quelle façon les approches axées sur le cycle de vie peuvent appuyer les décideurs gouvernementaux dans l'élaboration des programmes et politiques du gouvernement.

## **COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES**

### **Programme de communication**

Au cours du dernier exercice financier, le programme de communication et d'affaires publiques de la TRNEE s'est centré sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une solide stratégie intégrée de communication stratégique qui guidera les activités et les initiatives de communication de la TRNEE au cours des deux prochaines années. En plus d'appuyer la publication des



rapports de la TRNEE, la stratégie de communication fournit des directives claires afin d'améliorer notre capacité de communiquer de façon stratégique ainsi que de choisir nos interlocuteurs et le moment propice pour communiquer avec eux.

Le site Web de la TRNEE a continué d'évoluer pendant l'année – tant sur le plan technologique qu'au niveau du contenu. Ces améliorations, en plus de privilégier la publication électronique, ont donné lieu à plus de 360 000 visites du site au cours de 2010 et de 2011. Grâce à ses efforts de communication et de sensibilisation, la TRNEE continue d'évoluer vers la publication électronique, comme en témoigne la publication exclusivement électronique de trois rapports – *Le progrès grâce aux processus*, *Le climat en perspective* et *Les sables bitumineux – du débat au dialogue* – ce qui a entraîné la réduction du nombre d'exemplaires imprimés de plusieurs milliers à quelques centaines.

Afin de renforcer l'efficacité et la portée de ses activités de communication en ligne, la TRNEE entreprendra une refonte visuelle et fonctionnelle de son site Web ainsi qu'une réfection de son image au cours de 2011 et de 2012. Ces travaux seront guidés par la stratégie de communication de la TRNEE, une évaluation stratégique des médias sociaux, des rapports analytiques Web et un document de vision et de stratégie de développement Web.

## Rayonnement et présence médiatiques

La présence des médias et les relations médiatiques constituent un aspect clé des travaux de l'équipe de communications de la TRNEE et témoignent de l'influence et du rayonnement de la TRNEE. En 2010 et en 2011, la TRNEE a atteint une présence considérable dans les médias nationaux et régionaux, particulièrement en ce qui a trait à ses rapports et à ses initiatives clés.

La couverture médiatique suivant le lancement de *Voies parallèles* a été exhaustive, alors que plus de 30 médias canadiens ont présenté des reportages sur le plus récent ajout à la série *Prospérité climatique* de la TRNEE. *Degrés de réchauffement*, l'initiative de collaboration de la TRNEE et de la SGRC, a été mentionnée dans plus de 100 médias canadiens et étrangers, ainsi que dans des reportages des principales agences de presse mondiales, des émissions radiophoniques nationales et régionales, des télédiffuseurs et des journaux influents du Canada qui faisaient état des effets généralisés prévus dans le cadre du changement climatique du prochain siècle au Canada. En plus de l'attention médiatique générée par le lancement de ses plus récents rapports, la TRNEE a continué de faire l'objet d'une couverture médiatique nationale au sujet de plusieurs enjeux environnementaux, y compris la réduction des émissions, l'énergie et le changement climatique.

## Promotion des conseils de la TRNEE

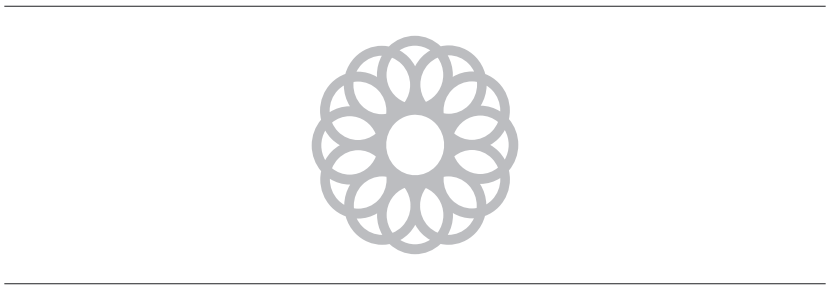
La promotion de la recherche et des conseils stratégiques de la TRNEE est essentielle pour favoriser la sensibilisation et influencer le gouvernement. La TRNEE fait valoir ses conseils grâce à ses relations avec les médias, à son site Web et à la distribution électronique de ses rapports aux intervenants. Elle entreprend aussi des activités de sensibilisation, des conférences et des activités de collaboration avec des secteurs non gouvernementaux, des intervenants, des universitaires et d'autres organismes. Chaque auditoire ciblé et chaque activité sont cruciaux pour appuyer les efforts de la TRNEE en vue de renforcer sa réputation de source crédible et fiable en matière de recherche et de conseils.

## Statistiques de téléchargement des rapports (chiffres datant du 22 juin 2011, à mettre à jour en juillet) :

La publication électronique a contribué à élargir le rayonnement de la TRNEE de façon à joindre ses intervenants et à réduire le nombre et le coût des rapports imprimés. L'accès aux publications sur le site Web a non seulement permis à nos intervenants d'y accéder immédiatement, mais il a également augmenté considérablement les niveaux de distribution.

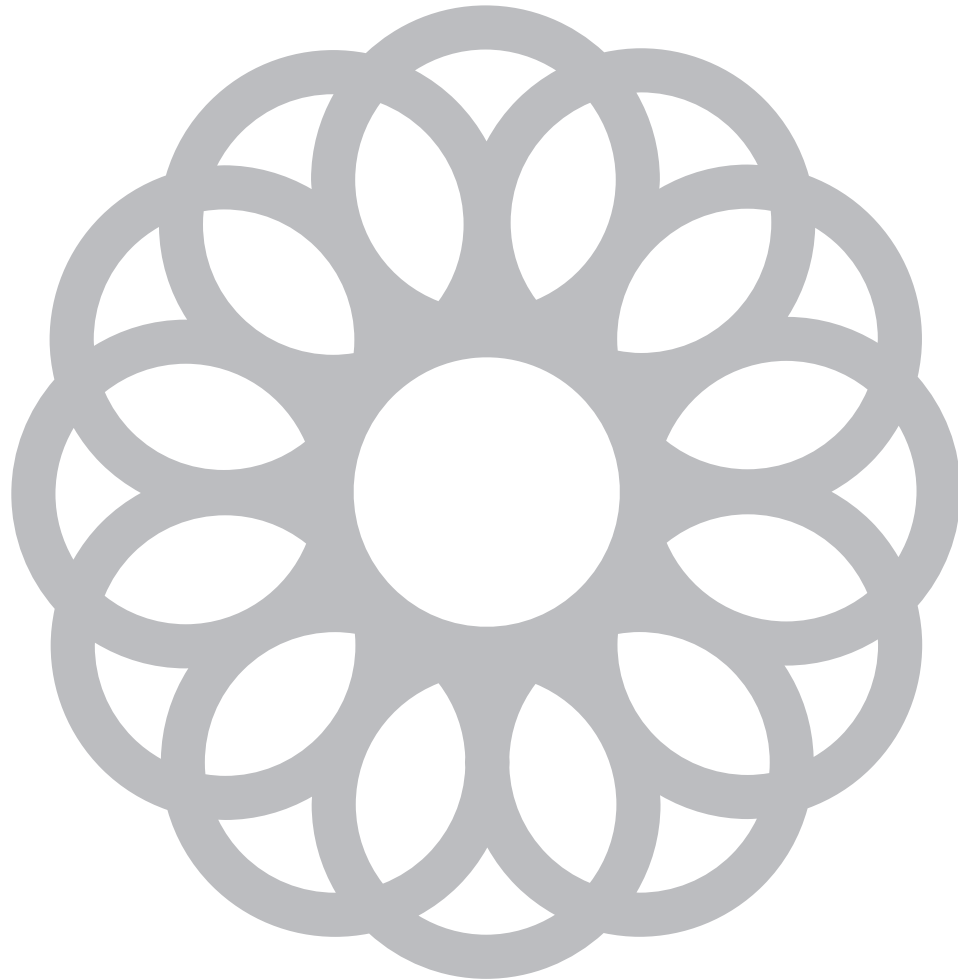
RAPPORTS	Téléchargements en date du 13 juillet 2011
<i>Voies parallèles : Choix de politiques climatiques pour le Canada et les États-Unis</i>	6 573
<i>Degrés de réchauffement : les enjeux de la hausse du climat pour le Canada</i>	3 328
<i>Courant de changement : La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada</i>	29 056
<i>À la hauteur : Analyse comparative de la compétitivité du Canada dans un monde faible en carbone</i>	5 307
<i>Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto</i>	915

Le contenu du site Web provenant de la collaboration TRNEE/SGRC sur les « Degrés de réchauffement » a été consulté plus de 300 000 fois depuis le 5 octobre 2010.



# 3.0

## / ÉTATS FINANCIERS ET NOTES COMPLÉMENTAIRES



## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci joints pour l'année financière s'étant terminée le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la TRNEE. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de la TRNEE concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

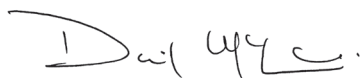
La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère/de l'organisme sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; [nouveau] et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

Une évaluation pour l'année financière s'étant terminée le 31 mars 2011 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés sur le site Web de la TRNEE (<http://www.nrtee-trnee.ca/fra/publications/rapport-annuel-2010-2011-fra.php>).

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier et à évaluer l'efficacité des contrôles clés et à y apporter les ajustements nécessaires.


Le Bureau du vérificateur général, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la fidélité des états financiers de la TRNEE sans donner d'opinion du vérificateur au sujet de l'examen annuel de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la TRNEE ministère en matière de rapports financiers.

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin

Le directeur des services intégrés  
et chef des services financiers,



Jim McLachlan

Ottawa, Canada  
le 29 juin 2011

029

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

A la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et au ministre de l'Environnement

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et l'état des résultats, l'état des capitaux propres du Canada et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,

John Rossetti, CA  
vérificateur général adjoint

Le 29 juin 2011  
Ottawa, Canada

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### Au 31 mars

	2011 (\$)	2010 (\$)
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	586 456	472 674
Créances (note 4)	13 225	17 611
	599 681	490 285
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	4 277	7 222
Immobilisations corporelles (note 5)	160 960	219 748
	165 237	226 970
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>764 918</b>	<b>717 255</b>

#### PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA

<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	598 356	486 758
Indemnités de vacances et congés compensatoires	136 562	126 312
Avantages sociaux futurs (note 7)	544 958	516 474
	1 279 876	1 129 544
<b>CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>	<b>(514 958)</b>	<b>(412 289)</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>	<b>764 918</b>	<b>717 255</b>

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Approuvé par :



David McLaughlin  
Président et premier dirigeant



Jim McLachlan  
Directeur des services intégrés et  
chef des services financiers

## ÉTAT DES RÉSULTATS

### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2011 (\$)	2010 (\$)
<b>CHARGES</b>		
Programme consultatif	3 494 681	2 945 850
Services internes	2 180 933	2 367 238
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 675 614</b>	<b>5 313 088</b>
<b>REVENUS</b>		
Programme consultatif	88 770	-
Services internes	1 572	947
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>90 342</b>	<b>947</b>
<b>COÛT DE FONCTIONNEMENT NET</b>	<b>5 585 272</b>	<b>5 312 141</b>

Information sectorielle (note 11)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.



## ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2011 (\$)	2010 (\$)
Capitaux propres du Canada en début d'exercice	(412 289)	(413 138)
Coût de fonctionnement net	(5 585 272)	(5 312 141)
Services reçus gratuitement (note 3)	380 746	433 976
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	113 782	40 773
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 988 075	4 838 240
<b>CAPITAUX PROPRES DU CANADA EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>(514 958)</b>	<b>(412 289)</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2011 (\$)	2010 (\$)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Coût de fonctionnement net	5 585 272	5 312 141
Éléments hors trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement :		
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	(83 783)	(71 993)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(380 746)	(433 976)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des débiteurs	(4 386)	(40 836)
Diminution des charges payées d'avance	(2 945)	(9 193)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(111 598)	(7 803)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(10 250)	(15 605)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(28 484)	15 732
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>	<b>4 963 080</b>	<b>4 748 467</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	24 995	89 774
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>24 995</b>	<b>89 774</b>
<b>ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b>	<b>4 988 075</b>	<b>4 838 241</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

#### 1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La TRNEE atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants sur des sujets précis, et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communication, et en servant de catalyseur du changement. Ses charges de fonctionnement sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. La TRNEE n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La TRNEE a deux activités de programme :

**Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques** (Programme consultatif)  
– La sensibilisation et la compréhension des Canadiens et de leurs gouvernements au sujet des défis en matière de développement durable et la promotion de solutions viables sont essentielles à l'avenir du Canada tant sur le plan de l'environnement que sur celui de l'économie du pays.

**Services internes** - Tous les services qui soutiennent le fonctionnement de la TRNEE et qui agissent comme facilitateurs pour l'autre activité de programme de la TRNEE.

#### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 12 – Indicateur de dette nette. Les principales conventions comptables sont :

##### a) Crédits parlementaires

La TRNEE est financée en majeure partie par le gouvernement au moyen de crédits parlementaires. La présentation des crédits consentis à la TRNEE ne correspond pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les crédits étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 9 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

##### b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

La TRNEE fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la TRNEE est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par la TRNEE sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

**c) Somme à recevoir du Trésor**

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. La somme à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la TRNEE a le droit de prélever du Trésor sans autre crédit parlementaire afin de s'acquitter de ses passifs.

**d) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où survient l'opération ou l'événement sous-jacent dont les revenus découlent. Les revenus reçus, mais non encore gagnés, sont présentés à titre de revenus reportés. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés dès qu'ils sont reçus en tant que revenus reportés. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les charges connexes sont engagées.

**e) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de départ sont comptabilisées à mesure qu'elles sont gagnées par les employés et calculées à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. Ces indemnités de départ constituent pour la TRNEE une obligation dont le règlement se fera normalement à même les crédits futurs.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la TRNEE au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'obligation totale de la TRNEE découlant du Régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, la TRNEE n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Régime.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée aux capitaux propres du Canada.

**f) Créances**

Les débiteurs sont présentés en fonction de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

**g) Passif éventuel**

Dans le cours normal de ses activités, la TRNEE est partie à diverses procédures judiciaires. Il s'agit de passifs éventuels qui peuvent devenir des obligations réelles si un ou plusieurs événements se produisent ou, au contraire, ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur se produise, ou qu'il ne se produise pas, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif, et une charge est constatée dans les états financiers. Si la probabilité ne peut être déterminée

ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

#### h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	VIE UTILE
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou 10 ans
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans

#### i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers selon les conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et les directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

On établit des estimations pour les principaux éléments suivants : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de vacances et de congés compensatoires, et les hypothèses sous-jacentes aux indemnités de départ. Les résultats réels peuvent différer significativement des estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et les rajustements, le cas échéant, sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

### 3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, la TRNEE est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La TRNEE conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales, à l'exception des services d'hébergement reçus gratuitement.

La TRNEE a engagé avec des apparentés des charges totalisant 1 103 535 \$ (2010 – 1 205 312 \$) dont 380 746 \$ (2010 – 433 976 \$) pour des services reçus gratuitement. Ces services comprennent 378 746 \$ (2010 – 370 976 \$) pour la location de locaux.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats de la TRNEE.

#### 4. CRÉANCES

	2011 (\$)	2010 (\$)
Autres ministères gouvernementaux	11 900	14 064
Tiers	325	2 547
Avances aux employés	1 000	1 000
<b>Total des créances</b>	<b>13 225</b>	<b>17 611</b>

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût au 31 mars 2010	Acquisitions	Aliénations	Coût au 31 mars 2011
Améliorations locatives	198 343 \$			198 343 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	250 303 \$	22 610 \$		272 913 \$
Mobilier et matériel	172 491 \$	2 385 \$		174 876 \$
	<b>621 137 \$</b>	<b>24 995 \$</b>		<b>646 132 \$</b>

	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2011	Valeur comptable nette au 31 mars 2010
Améliorations locatives	38 919 \$	115 116 \$	83 227 \$	122 145 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	37 559 \$	213 534 \$	59 379 \$	74 329 \$
Mobilier et matériel	7 305 \$	156 522 \$	18 354 \$	23 274 \$
	<b>83 783 \$</b>	<b>485 172 \$</b>	<b>160 960 \$</b>	<b>219 748 \$</b>

#### 6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2011 (\$)	2010 (\$)
Fournisseurs et autres créditeurs	546 061	433 017
Autres ministères	52 295	53 741
<b>Total des créditeurs et charges à payer</b>	<b>598 356</b>	<b>486 758</b>

## 7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### i) Indemnités de départ

La TRNEE calcule son passif estimatif pour les indemnités de départ à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des indemnités pour l'ensemble du gouvernement. Le passif des indemnités de départ, incluant la tranche à court terme, a été établi à 544 958 \$ (2010 – 516 474 \$). Le montant comptabilisé au titre des salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice a été de 28 484 \$ (2010 – (15 731 \$)). Aucune indemnité de départ n'a été payée en 2011 et 2010.

### ii) Prestations de retraite

Les employés de la TRNEE participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Les cotisations de la TRNEE et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice sont comme suit :

	2011 (\$)	2010 (\$)
Cotisations de la TRNEE	299 056	294 403
Cotisation des employés	176 267	173 820

La responsabilité de la TRNEE relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

## 8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités de la TRNEE peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et d'autres obligations en vertu desquels la TRNEE serait appelée à verser des sommes lorsque les services visés auront été rendus. Les obligations contractuelles importantes peuvent raisonnablement être estimées comme suit :

	2012 (\$)	2013 (\$)	2014 (\$)	2015 (\$)
Obligations contractuelles	13 433	8 544	8 544	1 424

## 9. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La TRNEE est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la TRNEE diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants.

### a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

	2011 (\$)	2010 (\$)
Coût de fonctionnement net	5 585 272	5 312 141
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(83 783)	(71 993)
Services reçus gratuitement	(380 746)	(433 976)
Rajustement des crédettes à la fin de l'exercice des exercices précédents	29 940	33 535
Remboursement de charges des exercices antérieurs	16 549	208
Autres revenus	1 572	947
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(28 484)	15 732
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(10 250)	(15 625)
	<b>(455 202)</b>	<b>(471 172)</b>
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	24 995	89 774
Diminution des charges payées d'avance	(2 945)	(9 193)
	<b>22 050</b>	<b>80 581</b>
<b>Crédits de l'exercice utilisés</b>	<b>5 152 120</b>	<b>4 921 550</b>



**b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :**

	2011 (\$)	2010 (\$)
Crédit parlementaire – approuvé :		
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	5 065 811	5 043 075
Crédits législatifs :		
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	426 005	407 761
	<b>5 491 816</b>	<b>5 450 836</b>
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(339 696)	(529 286)
<b>Total des crédits utilisés</b>	<b>5 152 120</b>	<b>4 921 550</b>

**10. CONTRIBUTIONS REÇUS**

La *Loi sur la TRNEE* permet à la TRNEE de recevoir des fonds de tiers à des fins déterminées. En 2010-2011, des fonds d'un montant de 105 000 \$ (2010 - 0 \$) ont été reçus d'un tiers et ont été utilisés pour convoquer une réunion afin de discuter d'un « Dialogue » sur les sables bitumineux. Sur les 105 000 \$, 88 770 \$ ont été consacrés à la réunion et 16 230 \$ ont été retournés au tiers avant le 31 mars 2011.

## 11. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la TRNEE. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	Programme consultatif (\$)	Services internes (\$)	2011 (\$)	2010 (\$)
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Salaires et avantages sociaux	1 992 111	1 396 717	3 388 828	3 103 370
Services professionnels et spéciaux	965 616	70 456	1 036 072	1 095 179
Locations	20 092	397 680	417 772	402 312
Transport et télécommunications	206 554	120 805	327 359	315 757
Information et impression	303 679	22 531	326 210	115 344
Amortissement des immobilisations corporelles	4 189	79 594	83 783	71 993
Réparations et entretien	-	42 659	42 659	83 786
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 117	29 426	31 543	37 202
Acquisition de matériel de bureau, de mobilier et de matériel informatique	323	21 065	21 388	88 145
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 494 681</b>	<b>2 180 933</b>	<b>5 675 614</b>	<b>5 313 088</b>
<b>REVENUS</b>				
Contributions reçus (note 10)	88 770	-	88 770	-
Divers	-	1 572	1 572	947
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>88 770</b>	<b>1 572</b>	<b>90 342</b>	<b>947</b>
<b>COÛT DE FONCTIONNEMENT NET</b>	<b>3 405 911</b>	<b>2 179 361</b>	<b>5 585 272</b>	<b>5 312 141</b>

## 12. INDICATEUR DE DETTE NETTE

La présentation de l'indicateur de la dette nette et une déclaration de changement dans la dette nette sont requises selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

La dette nette est la différence entre les passifs d'un gouvernement et ses actifs financiers, et vise à fournir une mesure des revenus futurs à payer pour les transactions et événements passés. Une déclaration de changement dans la dette nette indiquerait des changements d'éléments durant la période comme les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks. Les ministères sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires et fonctionnent au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par les ministères est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par les ministères sont prélevés sur le Trésor. En vertu de ce modèle de gestion du gouvernement, les actifs reflétés dans les états financiers de la TRNEE, à l'exception des sommes à recevoir du Trésor, ne sont pas disponibles pour acquitter les passifs actuels du ministère. Les crédits futurs et tous les revenus disponibles générés par les activités de la TRNEE seront utilisés pour acquitter les passifs actuels.

	2011 (\$)	2010 (\$)
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer	598 356	486 758
Indemnités de vacances et congés compensatoires	136 562	126 312
Avantages sociaux futurs	544 958	516 474
<b>Total des passifs</b>	<b>1 279 876</b>	<b>1 129 544</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Somme à recevoir du Trésor	586 456	472 674
Créances	13 225	17 611
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>599 681</b>	<b>490 285</b>
<b>INDICATEUR DE LA DETTE NETTE</b>	<b>680 195</b>	<b>639 259</b>

## 13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les besoins de présentation de l'exercice en cours.